

Prévention du tabagisme dans les salles de sport – résumé du rapport final

Les salles de gymnastique offrent aux enfants et aux adolescents des activités sportives non structurées axées sur la santé, dans un environnement non-fumeur. Le programme « Prévention du tabagisme dans les salles de sport » vise, via une approche multidimensionnelle, à développer dans les villes, les agglomérations et les communes rurales, de espaces de liberté où le non à la cigarette est de mise. Le programme s'inspire des points ci-après du programme national Tabac 2008 – 2012 :

(1) Dans la vie en société, ne pas fumer va de soi.

En proposant une offre de loisirs attractive dans un environnement non-fumeur, les programmes signifient que loisirs et tabagisme ne sont pas à mettre sur le même plan.

(2) La nocivité du tabac est mieux connue, et la prévention du tabagisme est davantage acceptée par la population et les milieux politiques.

Les participants aux manifestations sont informés à ce sujet et le personnel formé en conséquence.

(7) Les cantons poursuivent leurs efforts pour prévenir efficacement le tabagisme.

Les responsables du programme travaillent en étroite collaboration avec les cantons et les communes ainsi qu'avec les associations locales. Les services cantonaux, les services spécialisés, les représentants communaux, les organisations et les personnes privées œuvrent de concert pour implanter des structures et accroître le réseau de la prévention du tabagisme.

(8) Les jeunes qui ne fument pas sont encouragés à ne pas commencer.

Les offres de loisirs régulières rendent possible des activités de loisirs privilégiant un comportement non-fumeur et la pratique d'un sport.

(9) Les fumeurs sont encouragés à arrêter la consommation de tabac.

Les manifestations non-fumeurs attirent également des jeunes qui fument ; il y a donc là une opportunité d'aborder la question de la consommation et de soutenir les personnes désireuses d'arrêter.

Le programme « Prévention du tabagisme dans les salles de sport 2010 - 2012 » comporte les objectifs suivants :

Objectif 1 - Offres non-fumeurs : Création de nouvelles offres de loisirs non-fumeurs dans toute la Suisse ; maintien des offres existantes.

Résultats 2010 – 2012 : Le programme s'est développé de manière remarquable au niveau national et touche chaque année davantage de jeunes ; il est actuellement en place dans 19 cantons et dans les trois grandes régions linguistiques. L'objectif visé « Nombre de participations / année » a même été dépassé en 2012 (env. 111 000 participations alors que l'objectif visé se situait entre 96 000 et 108 000).

Objectif 2 - Engagement commun : Tous les sites œuvrent en commun à la prévention du tabagisme.

Résultats 2010 – 2012, suivant les niveaux :

Engagement des groupes locaux de pilotage : un intérêt marqué, s'agissant des projets, pour traiter des thèmes de dépendances. Il a été très facile de convaincre les groupes de pilotage d'adopter une attitude commune visant à prévenir le tabagisme.

Equipe de direction du projet : la règle « non-fumeur » a été établie sur tous les sites.

Indépendamment de l'attitude personnelle des membres de la direction opérationnelle du projet et de la pertinence du thème (part de fumeurs / emplacements de 8 % à 48 %), l'engagement varie suivant les lieux.

Objectif 3 - Amélioration du savoir : Les connaissances concernant le tabagisme et la prévention du tabagisme sont améliorées dans les groupes-cibles.

Résultats 2010 – 2012 : Les jeunes disposent généralement de bonnes connaissances sur les risques du tabagisme. Toutefois, on constate chez les jeunes une certaine lassitude à « être informé ». Si les jeunes fument c'est moins parce qu'ils n'ont pas été informés que parce qu'ils suivent les valeurs du groupe auquel ils appartiennent ou de leur environnement. En dépit de tout le travail d'information effectué, les jeunes filles, obnubilées par la crainte de prendre du poids et d'être mises

socialement à l'écart, n'accordent que très peu d'importance aux explications concernant les éventuelles conséquences de la cigarette.

Objectif 4 - Rester non-fumeur : Les enfants et les jeunes qui participent aux programmes sont encouragés à rester non-fumeur.

Résultats 2010 – 2012 : La valeur-cible « 85 % des non-fumeurs participant aux manifestations MS restent non-fumeurs » est satisfaite, voire dépassée : 88 % sont restés non-fumeurs (rapport intermédiaire 3, juin 2012, données d'évaluation 2012).

Recommandations

Le concept des salles de sport s'est révélé excellent. D'une part, il a interpellé plus de jeunes qu'attendu dans les régions rurales récemment impliquées. D'autre part, l'influence directe sur le comportement tabagique lors des sorties est remarquable.

Ce tableau pour l'ensemble du territoire doit toutefois être considéré de manière différenciée :

1. La part des fumeurs varie de manière marquante selon les sites, indépendamment des particularités locales (moyenne d'âge, proportion de femmes et d'hommes, disponibilité, facteurs socioéconomiques, etc.). Le travail d'information et de sensibilisation doit donc être adapté. Différentes approches doivent être développées.
2. Toutes les régions ne peuvent pas financer de telles offres non-fumeurs (financée à 75 % aux niveaux local et cantonal). Soit la Confédération et les cantons doivent contribuer de manière plus importante pour les régions disposant de peu de structures, soit il faut développer de nouveaux modèles de financement avec plus d'engagement de milice.
3. Les systèmes locaux doivent être mobilisés davantage. Le travail accompli jusqu'ici montre qu'il est judicieux de gagner différents milieux (services communaux, parents, école, associations, etc.) à cette thématique puisqu'avec le développement de l'offre, il existe un dispositif concret pour des enfants et des adolescents.
4. La sélection et la formation de l'équipe en charge du projet sont, outre le pourcentage réel de fumeurs sur le site, essentielles pour la pertinence consacrée localement au thème. Des collaborateurs locaux non motivés devraient en conséquence être remplacés.
5. Les aspects spécifiques à la migration et au sexe sont très importants pour la définition des offres. Les interventions de prévention du tabagisme devraient être traitées en fonction des spécificités locales et adaptées à celles-ci. Le nombre des « outils » doit donc être augmenté (travail de développement).
6. La collaboration plus active avec les cantons et les services spécialisés, comme la ligue pulmonaire notamment, peut apporter une contribution précieuse au niveau des modèles de financement, de la mobilisation du milieu, de l'élaboration de nouvelles approches de prévention ou de la sélection des collaborateurs. La nouvelle planification cantonale en matière de prévention du tabagisme est l'occasion d'agir dans ce sens.
7. Le travail de réalisation inscrit sur le plan local nécessite une proximité géographique par rapport à l'emplacement. La situation actuelle des bureaux rend difficile le travail de réalisation au Valais, dans des zones de la Suisse orientale ainsi que dans le canton de Glaris et dans les Grisons. Le nord de la Romandie (Jura, Neuchâtel, Fribourg) serait mieux encadré par les bureaux régionaux de Bâle et de Berne que par celui de Lausanne. Il serait judicieux de disposer d'une autre antenne régionale pour la Romandie du Nord.